

le désir de posséder au milieu d'eux, les dépouilles de leur vénéré pasteur, mais cette faveur fut refusée.

Les funérailles ont eu lieu le 3 avril; la foule était immense, tellement que l'église pouvait à peine toute la contenir: Ce concours extraordinaire suffit à lui seul pour procurer l'estime dont jouissait cet homme de bien. Les décorations étaient splendides, tout avait été préparé avec goût, sous l'habile direction de M. L. Mayrand, curé de la paroisse. Messieurs les curés de l'île avaient bien voulu se rendre la veille, pour escorter jusqu'à l'église, les restes de leur ami, et chanter en chœur l'office des morts pour le repos de son âme.

Le corps était porté par MM. les marguilliers de St-Jean. La levée fut faite par le Rév. M. Ls Gagnon; et le Rév. M. W. Blais, officia, accompagné des RR. MM. J. E. Leclerc et J. W. Perron, faisant les fonctions de diacre et sous-diacre.

Outre les membres du clergé déjà nommés, on remarquait au chœur, les RR. MM. Chas Hallée, Henri Pâquet et Laciance Mayrand. Nous prions la famille de vouloir bien accepter nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

UN AMI.

## CAUSERIE AGRICOLE

PROCÉDÉS À SUIVRE POUR LA PLANTATION DES ARBRES, ET PARTICULIÈREMENT CEUX À FRUITS.

S'il est un sujet à la fois important et utile, c'est la plantation des arbres dont on attend les plus douces jouissances, ou des récoltes qui viennent augmenter d'une manière aussi précieuse nos ressources alimentaires. Cependant le plus grand nombre de cultivateurs exécutent cette opération avec peu de soins, et sont réduits à recommencer plusieurs fois une entreprise qui, bien conduite d'abord, eût réussi complètement. Pendant ce temps les années s'écoulent, et l'on atteint le terme fatal sans avoir obtenu une juste indemnité de ses dépenses. En culture d'ailleurs, la chose qu'il faut le mieux employer c'est le temps, et une plantation qui ne réussit pas est non-seulement une perte réelle, mais elle recule l'époque de la jouissance d'une façon irrémédiable, contre laquelle l'argent même est sans effet.

Il est une puissance devant laquelle l'intelligence du cultivateur doit toujours s'humilier; cette puissance, c'est la nature qui procède invariablement, et nous indique ce que nous devons faire, quand nous savons observer sa marche et l'imiter fidèlement. Il est vrai que la nature ne plante pas, c'est-à-dire qu'elle ne change pas de place l'arbre qu'elle a produit de semis, mais elle ne nous offre pas moins les indications certaines à suivre et dont nous ne nous écarterons qu'avec préjudice.

Ainsi quand nous déplantons un arbre bien venant, nous avons la certitude que la place qu'il occupait et la manière dont il y était établi était parfaitement appropriées à son espèce et à ses besoins, et nous avons une forte présomption qu'en le replantant dans des conditions identiques, nous lui conserverons sa vigueur et sa santé.

Tout l'art de la plantation consiste donc dans cette facile remarque, et l'on avouera qu'il ne faut pas être sorcier pour devenir bon planteur.

L'arbre qu'on déplante, et non qu'on arrache, comme on le dit communément, mérite d'être examiné sous le rapport de ses racines, de son collet, de son trouc et de ses branches. Chacune de ces parties s'est développée selon la volonté de la nature dans l'individu venu de graine; il est donc essentiel, si l'on veut qu'elles remplissent leurs fonctions, de les disposer dans la transplantation absolument de la même manière.

Cependant la plupart des auteurs, d'ailleurs fort recommandables, qui ont écrit sur ce sujet, se sont singulièrement éloignés des indications naturelles. Olivier de Serres, ce patriarche de l'agriculture, est celui qui s'en est le plus rapproché, car il a prescrit de ne planter les arbres qu'à environ six pouces, encore dans les terrains sablonneux et légers. Tous les autres, et Duhamel lui-même, indiquent un pied au moins, et plus si la nature du sol est plus légère.

M. Noisette, dans son *Manuel du jardinier*, dit que généralement il faut n'enterrer jusqu'au collet: cependant, ajouta-t-il. " Cette règle offre beaucoup d'exceptions: il est telle espèce qui veut voir sa racine, comme disent les jardiniers; telle autre se trouve bien enterrée profondément. On peut donner comme règle ordinaire que les arbres à tissu lâche et mou, reprenant aisément de boutures, ne craignent pas d'être enterrées au-dessus du collet, surtout les individus obtenus de boutures. Ceux à fibres sèches, dures et fragiles, veulent avoir leur collet toujours découvert, et même quelquefois la base de leurs grosses racines.

Malgré ces opinions contraires, on peut établir pour règle invariable dans la transplantation, le maintien du collet au niveau du sol. Ce précepte, le plus essentiel, peut être appuyé par les faits et les raisonnements capables de produire la conviction.

Qu'est-ce d'abord que le collet? c'est le point de rencontre ou de jonction entre le trouc et les racines. Ce point peut être plus ou moins élevé, selon la nature des végétaux et la manière dont la graine a été semée; car, supposons que celle-ci ait été plus profondément enterrée, la plumule aura eu plus d'efforts et plus de chemin à faire pour sortir de terre, et conséquemment le collet sera plus éloigné des racines que lorsque la graine aura été semée à fleur de terre. Lorsque la plumule a surpassé le sol, la partie qui se trouve à l'air s'endurcit et forme sa tige; celle qui est enterrée reste molle par la privation de la lumière, et se trouve plus propre à émettre les fibres qui constituent les racines. Aussi, l'endurcissement de la tige aérienne resserrant les tissus, tandis qu'il y a relâchement dans la tige souterraine, il se forme à l'endroit qu'on appelle le collet un empâtement d'abord peu sensible, mais qui croît à mesure que l'arbre grandit. C'est de cet empâtement, où la sève afflue en abondance et se trouve arrêtée par le resserrement de la tige, que partent toutes les racines produites par l'excès de sève qui cherche à s'ouvrir un passage.

Le jeune arbre, ainsi établi, jouit de tous les organes